

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 10 avril 2009  
(convocation du 30 mars 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGIRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PALAU Jean-Charles, Mme PARCELLIER Muriel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita à partir de 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude  
Mme FAYET Véronique à Mme LAURENT Wanda à partir de 12 h 15  
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel  
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCHENE Michel  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LAMAISSON Serge à Mme. BALLOT Chantal  
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle à partir de 10 h 40 et jusqu'à 11 h 15  
Mme. BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques  
M. BOUSQUET Ludovic à M. ROBERT Fabien

M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 15  
M. DUCASSOU Dominique à Mme. PIAZZA Arielle  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10 h 50  
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck  
Mme PARCELLIER Muriel à Mme WALRYCK Anne jusqu'à 10 h 30  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine  
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard  
M. REIFFERS Josy à Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à partir de 10 h 30  
M. SENE Malick à M. DAVID Alain jusqu'à 10 h 40 et M. EGIRON Jean-François à partir de 10 h 40

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Service public de l'eau potable- Projet expérimental de la CLE du SAGE Nappes Profondes de la Gironde- Crédit d'Espaces Info Energie Eau - Subventions - Autorisations.**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Lors de sa séance du 28 janvier 2008, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes Profondes de la Gironde a émis un avis favorable à un projet d'élargissement, à titre expérimental, des missions des Espaces Info Energie aux économies d'eau et à la maîtrise des consommations d'eau.

En effet, la stratégie d'économie d'eau du SAGE Nappes Profondes donne une place primordiale à la mobilisation des citoyens consommateurs, le gisement d'économies d'eau étant très important dans le secteur de l'habitat individuel et collectif. Or, le constat est qu'il existe un déficit important d'informations objectives pour le grand public sur les comportements à adopter, les matériels hydro économies et les fournisseurs locaux de ces matériels.

Les collectivités locales ont ainsi de plus en plus intérêt à s'investir dans la sensibilisation aux changements de comportements à titre préventif afin d'éviter les investissements en équipements lourds qui seront nécessaires pour puiser dans les nappes superficielles.

La Communauté urbaine de Bordeaux a donc été sollicitée, par la CLE en avril 2008, pour être partie prenante dans les actions de sensibilisation du public.

Ce projet expérimental vise, au travers des Espaces Info Energie (EIE) existants, à offrir aux citoyens des informations concrètes et des conseils personnalisés pour agir dans leur logement sur les économies d'eau. Le principe du projet est de s'intégrer dans le cadre des modalités actuelles de fonctionnement du réseau girondin des EIE déployé par l'ADEME en partenariat avec le Conseil Régional d'Aquitaine et les Conseils Généraux. A ce jour, ce réseau comprend 6 espaces pour 10 conseillers, tous basés à Bordeaux, mais agissant sur l'ensemble du département. Ces structures sont dédiées à l'information gratuite et objective des citoyens sur des équipements et gestes simples pour économiser l'énergie et, à terme, l'eau.

S'appuyer sur ce réseau qui existe déjà pour informer sur les économies d'eau sera d'autant plus efficace et pertinent, et permettra des économies d'échelles pour leurs partenaires financiers.

Le dispositif est piloté par la CLE, via le SMEGREG. La délégation régionale de l'ADEME a donné son accord de principe pour ce projet d'élargissement des compétences des Espaces Info Energie, ainsi que le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde, actuels financeurs principaux de ces structures.

L'Agence de l'Eau Adour Garonne fait également partie des partenaires du projet.

En tout, ce sont 3 organismes qui ont été choisis par la CLE, à l'issue d'appels à projet, pour assurer cette animation :

- une mission a été confiée au CREAQ (Centre Régional d'Ecoénergétique d'Aquitaine) sur 2008 et 2009,

- et à la CLCV (Consommation Logement et Cadre de Vie) ainsi qu'au PACT (Protection, Amélioration, Conservation, Transformation) Habitat et Développement de la Gironde pour 2009.

A l'issue de la phase d'expérimentation de ce projet, fin 2009, une évaluation de l'action sera réalisée pour décider du maintien ou non de ce dispositif.

La Communauté urbaine de Bordeaux est ainsi sollicitée pour une participation à hauteur de 20% du montant total de cette opération soit une subvention de 27 967 € TTC qui se répartit comme suit :

■ CREAQ	17 000 € TTC
■ PACT HD Gironde	5 467 € TTC
■ CLCV	5 500 € TTC.

Cette participation financière est à analyser comme une dépense de fonctionnement et sera, par conséquent, imputée sur le budget principal, chapitre 67, compte 6745, fonction 8111, CRB O200, "subventions exceptionnelles de fonctionnement".

Dans le cadre de sa compétence liée à la mise en œuvre du SAGE et la recherche d'économies sur la ressource en eau, mais également au titre de son Plan Climat, il vous est donc proposé, mesdames, messieurs, de bien vouloir :

- autoriser la Communauté urbaine de Bordeaux à participer à ce programme expérimental par le versement de 3 subventions de fonctionnement pour un montant total de 27 967 € pour l'année 2009,
- autoriser la signature des 3 conventions à intervenir avec le CREAQ d'une part, le PACT HD Gironde d'autre part, et enfin la CLCV,
- décider que ces 3 subventions seront imputées sur les crédits ouverts au budget principal, chapitre 67, article 6745, fonction 8111, CRB O200 de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 10 avril 2009,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
11 MAI 2009  
  
PUBLIÉ LE : 12 MAI 2009

M. JEAN-PIERRE TURON